

VIZILLE

Bilan annuel 2022

Plan Climat Air Énergie Métropolitain

Jouons
collectif
pour
le climat

ACTIONS PHARES ANNÉE 2022



Étude sur la désimperméabilisation de la cours d'école Jean Jaurès (1 200m²) dans le cadre de l'appel à projet de l'Agence de l'eau. L'équipe enseignante et les parents d'élève seront consultés lors de la phase de conception du projet.



Information du public sur les enjeux environnementaux lors des «Veillées de Belledonne» et de la «Fête de la Science». Réunions publiques, animations, conférences... Plusieurs thématiques ont été abordées notamment la végétalisation des espaces communaux et l'extinction de l'éclairage public en milieu de nuit.



Lancement d'une étude prospective sur deux réseaux de chaleur de quartier sur la commune. Les potentiels sont de 8.5 GWh et 2.7 GWh de chaleur renouvelable (bois énergie). Cette action devrait permettre de réduire la dépendance de la commune aux énergies fossiles avec plusieurs bâtiments publics potentiellement concernés.



Signataire du SDAL, la commune met en place une gestion sobre de l'éclairage public et pratique désormais l'extinction nocturne de 23 h - 5 h sur une partie du territoire (hors centre-ville). Cette action devrait faire économiser à la commune de l'ordre de 50 000€/an.



Mise en place d'un diagnostic sur le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires de la commune dans le cadre de l'Appel à Projet de la Métropole. 400 élèves sont concernés par le dispositif dont les résultats sont attendus pour la fin d'année. Des mesures correctives seront prises par la suite.

ORGANISATION ET MOYENS

Le suivi du PCAEM est réalisé par les élus de la commune en lien avec les services communaux. Un Comité de Pilotage sera mis en place pour mesurer l'avancée des actions, leur hiérarchisation et leur impact dès lors qu'il est mesurable. Les services de la commune appliquent les actions sélectionnées en rapport avec leurs activités et leur champ de compétences.

INFOS COMMUNALES

Date d'engagement : 29/06/2021

Nombre d'agents /salariés : 160

Nombre d'habitants : 7 300

Élu référent : Gérard FORESTIER, conseiller délégué à la transition numérique et environnementale

Contact : Jean François SCRIRATTI • jean-francois.schiratti@ville-vizille.fr